

 **Droit à l'énergie**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ONG
DROIT À L'ÉNERGIE SOS FUTUR**



**8 - 9 JUIN 2023
CASABLANCA**



ASSOCIATION INTERNATIONALE DROIT A L'ENERGIE SOS FUTUR

ASSOCIATION DE TYPE LOI 1901

SIEGE SOCIAL : DAE SOS FUTUR

40 RUE GASTON LAURIAU

93104 MONTREUIL CEDEX

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 8 juin 2023 matin

Vendredi 9 juin 2023 matin

Ordre du jour et déroulé de l'Assemblée Générale

Jeudi 8 juin 2023

- Programme prévisionnel de l'Assemblée Générale de l'ONG Droit à l'énergie SOS Futur
- Présentation du rapport moral et d'activités exercices 2018 à 2022
- Présentation des comptes et des rapports de gestion exercices 2018 à 2022
- Vote de résolutions (approbation du rapport moral et d'activités, ainsi que du rapport de gestion et des comptes de l'exercice)
- Elections des administrateurs

17H00 à 19H00 : Débat sur la politique énergétique et du droit d'accès à l'énergie avec les représentants de l'ONG, du syndicat Marocain et des personnalités politiques

Vendredi 9 juin 2023

- Discussions et échanges sur l'avenir de DAE : Quels partenariats, quels moyens financiers, les cotisations, les prises en charge des frais pour participer aux réunions statutaires, la communication.....
- Interventions des Antennes DAE

La séance est ouverte à 9H30

La répartition des pouvoirs est annexée.

Rapport moral du Président sortant, Benoît Bouchard

Tout d'abord, je me présente, Benoit Bouchard, j'ai été nommé au poste de président lors d'un secrétariat qui a eu lieu à Lyon en France en novembre 2018 pour succéder à Pierre-Guy Sylvestre qui devait quitter les fonctions pour raison professionnelle. Je viens du secteur de l'énergie au Québec comme employé d'Hydro-Québec pendant 33 ans. J'ai également occupé des fonctions syndicales au Syndicat canadien de la fonction publique (plus grand syndicat au Canada avec plus de 700 000 membres) durant 20 ans où j'ai terminé comme président de la section Québec en 2021.

J'aimerais vous présenter les membres du bureau encore actif à ce jour au bureau et secrétariat de DAE.

- Secrétaire générale Valérie Gonçalves,
- Vice-président délégué et vice-président Europe Gilles Pereyron,
- secrétaire à l'organisation Richard Perreault,
- trésorier Serge Ravaglioli

Je veux commencer par remercier notre ami Salama Laaroussi pour l'organisation magnifique de cette rencontre. Salama est un homme-orchestre ! Bravo !

Nous devons aussi remercier l'UGTM Union Général des Travailleurs du Maroc et le SNP Syndicat national des Phosphates qui ont pris en charge notre séjour ici au Maroc, hébergement et repas. Merci beaucoup ! DAE, déjà 23 ans.

Créé à l'origine par un regroupement de salariés du milieu de l'énergie, de représentants de grandes entreprises en énergie et de membres de la société civile de presque tous les continents dans le but de lutter pour un meilleur accès à l'énergie durable pour tous, dans toutes les régions du monde.

Au tournant du nouveau millénaire, l'humanité souhaitait laisser derrière elle tout ce qui ne tournait pas rond sur notre planète et un nouveau départ était envisagé dans tous les domaines pour l'ensemble de l'humanité. L'énergie pour tous était le but de notre ONG comme outil essentiel au développement des peuples.

Une des premières tâches était bien sûr de s'occuper des déficits énergétiques dans les pays les plus pauvres où l'on retrouvait des populations qui vivaient dans une précarité énergétique structurelle. Nous les retrouvions en Afrique, en Amérique Latine, au Maghreb principalement, pas par manque de ressources énergétiques, mais parce que l'industrie capitaliste se les appropriait avec complicité des gouvernements en place au détriment des populations et du bien commun.

Une situation que nous espérions en régression dans un monde de plus en plus informé et lucide...

Malheureusement, notre monde n'a pas évolué dans le bon sens et ne semble pas apprendre de ses erreurs ! Mais il y a des exceptions et des exemples à suivre, nous en traiterons cette

semaine. La situation géopolitique mondiale change très vite et ça ne se fait pas au bénéfice des humains. L'anémie énergétique mondiale que l'on croyait à ce moment-là circonscrite dans les pays pauvres ou des régimes corrompus s'étale maintenant dans les pays et des continents industrialisés. Par exemple, l'Europe qui a fléchi dans un système énergétique mondialisé s'est rendue dépendante à des sources d'énergie contrôlée en grande partie par la Russie en paye le prix fort depuis plusieurs mois. L'élimination des sources d'énergie nucléaire dans certains pays d'Europe à la suite de Fukushima n'a fait qu'accentuer la fragilité énergétique pour cette partie du monde. Pour en rajouter une couche, la tendance aux privatisations des sources et des réseaux énergétiques autrefois nationalisés font exploser les coûts de l'énergie et ce, toujours au détriment des populations vulnérables. Les seuls gagnants, les grandes multinationales.

Ce qui nous fait dire que la situation ne s'améliore pas bien au contraire partout dans le monde... Nous sommes au début d'une des plus grandes crises énergétiques que le monde moderne ait connue.

La tâche est colossale pour notre ONG !

La crise sanitaire mondiale des trois dernières années n'a pas été facile pour notre organisation.

Parmi les moyens d'action que nous proposons, nous croyons que la mise en place d'une Journée mondiale de l'accès à l'énergie durable pour tous, ainsi que la reconnaissance par l'Organisation des Nations Unies du droit à l'énergie comme droit fondamental contribueraient à améliorer le développement social et économique mondial. Cela reste un de nos objectifs principaux.

La pandémie mondiale a été difficile pour tous les humains de la planète à des dimensions variables. Pendant que certains pays ne comptaient même plus leurs morts, d'autres cherchaient par tous les moyens à ne pas faire souffrir leur économie... les priorités sont bien différentes !

Pour notre ONG qui mise avant tout sur l'humain ça a été une période très difficile. Les canaux de communications habituels envers nos membres ont été pendant une période perturbés voire inefficaces, parce que, pour plusieurs de nos contacts, nous n'avions que les adresses courriel professionnelles et les responsables n'étaient pas au travail, avaient changé ou étaient complètement occupés à gérer les impacts de la crise sanitaire.

Malgré cela les membres du bureau de direction ont continué le travail sans relâche afin de préparer notre organisation à un redémarrage réussi le moment venu. Je tiens à les remercier au nom des membres actuels et des futurs membres de notre ONG. Merci particulier à Valérie Gonçalves notre secrétaire générale, Gilles Pereyron notre vice-président délégué et Serge Ravaglioli notre trésorier qui se sont assurés de la viabilité de l'association à partir de la France.

Je veux aussi remercier les vice-présidences régionales pour le travail effectué dans chacune de vos parties du monde pendant cette même période, félicitations, vous n'avez pas baissé les bras. Vous aurez l'occasion de les entendre faire leurs rapports d'activité aujourd'hui.

De notre côté au Canada, nous avons engagé une ressource qui a travaillé à alimenter nos médias sociaux ainsi que mettre à jour les banques de coordonnées de nos membres et des contacts. Durant cette même période, nous avons régulièrement tenu des réunions virtuelles

afin de planifier le retour à une vie plus normale. Pour une ONG internationale, ce moyen de réunion s'est avéré fort utile et efficace.

Je m'en voudrais de passer sous silence que durant cette période nous avons perdu de nos très chers collègues administrateurs, M. José RIGANE de l'Argentine, M. Seyni Mbaye NDIAYE du Sénégal.

Notre ONG a su s'adapter et doit continuer de le faire pour être en mesure de réaliser ses objectifs. Bien que notre modèle de structure soit maintenant beaucoup plus décentralisé qu'au départ, ce qui permet aux antennes régionales d'être autonomes pour faire face aux réalités bien particulières de chaque région du monde.

Notre réflexion des deux prochaines journées devra porter sur comment s'y prendre pour continuer de faire grandir notre association dans le monde. Comment communiquer notre message pour qu'il reste pertinent et porteur d'espoir. Finalement, comment financer tout ça ? Maintenant, nous devons réitérer et faire connaître nos orientations. Entre autres :

- Que DAE s'oppose à la libéralisation et à la privatisation du secteur de l'électricité.
- Que DAE milite pour la nationalisation de l'industrie de l'électricité ainsi que pour tout autre modèle de production publique décentralisée.
- Que DAE milite pour l'inscription du droit fondamental à l'énergie durable dans les constitutions.

Ces moyens devraient permettre à DAE de favoriser l'accès pour tous à l'énergie durable, de garantir des tarifs bas et équitables aux populations locales et de faire reculer les initiatives de libéralisation et de privatisation.

Que DAE saisisse chaque opportunité de se présenter à l'ONU et à l'ECOSOC. Pour ne nommer que ceux-ci !

Je veux terminer ici avec un message d'espoir pour que nous continuions à croire que ce qu'on fait ici ensemble est pertinent ! Cette semaine, moi et Richard, avons eu la chance de visiter Laayoune au sud du Maroc. Merci à notre ami Salama d'avoir tant insisté pour nous faire connaître cette réalisation formidable. Nous avons constaté que lorsque les gouvernements se tournent résolument vers les besoins d'une population, il peut accomplir de grandes choses. Le Maroc est un exemple de vision des services publics en énergie que bien des pays devraient suivre. Ils ont réussi en une quarantaine d'années à transformer une partie du désert du Sahara où il n'y avait absolument rien en une commune moderne de près de 300 000 habitants, où le taux de criminalité est presque nul, une des villes les plus sécuritaires au monde, prospère où les industries ont aussi compris qu'elles doivent beaucoup à la population qui forme leur capital humain, un développement complètement dédié aux besoins de la population et pour y arriver, ils ont misé sur l'énergie verte et renouvelable, éolienne et solaire.

Nous devons nous servir de cet exemple au niveau mondial pour dire que tout est encore possible lorsque les ressources sont utilisées au bénéfice des populations avant tout ! **Longue vie à DAE !**

Le rapport moral 2018/2022 du Président sortant, Benoît Bouchard est adopté à l'unanimité

Intervention de Gilles Pereyron, Vice-Président, absent excusé

Bonjour mes cher.es ami.es de Droit à l'Énergie SOS FUTUR,

A l'occasion de l'ouverture de notre assemblée générale se tenant à Casablanca, permettez-moi de vous dire ces quelques mots par l'intermédiaire de notre secrétaire générale Valérie Gonçalves.

Pour des raisons de santé, je ne peux être présent à notre AG et je le regrette bien. Ce petit problème de santé sera vite derrière moi.

Je tiens à réaffirmer ma candidature à notre conseil d'administration et si vous m'accordez toujours votre confiance, je souhaite continuer mon engagement en tant que vice-président et au secrétariat.

Je tiens aussi remercier notre secrétaire générale pour tout son travail pour préparer cette AG. Je remercie nos amis marocains de nous accueillir, un très grand merci à mon ami Salama pour toute sa disponibilité et son travail pour tenir notre AG.

Je voudrais m'attarder sur la situation que nous vivons. Notre ONG a plus de 20 ans. Elle a été créée en 2000 faisant le constat affligeant que plus de 1,5 milliard de personnes vivaient sans accès à l'énergie. 20 ans après, un peu plus de 900 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'énergie. Le constat que nous en faisons est que l'évolution de l'accès à l'énergie depuis 20 ans est bien trop lente pour répondre aux besoins sociaux des humains, et cette évolution n'a pas contribué à diminuer la misère dans le monde, bien au contraire. Malgré cette évolution certes positive, il y a encore plus de 2,5 milliards de personnes qui n'ont accès à l'électricité que pendant quelques heures par jour et pas tous les jours. En 20 ans, nous avons aussi vu amplifier la précarité énergétique. Ce phénomène touche plus de 125 milliards de personnes dans l'Union Européenne mais ce phénomène touche aussi tous les pays développés.

Depuis, un autre élément est venu aussi amplifier le nonaccès à l'électricité, le réchauffement climatique et surtout la marchandisation de l'électricité et de l'énergie. La marchandisation de l'électricité dans le monde s'est plus vite développée que le droit à l'accès à l'énergie. Les seuls et grands bénéficiaires de cette marchandisation sont les actionnaires !

Ce nouveau contexte a vu la remise en cause et la privatisation de nombreux services publics.

Mais vous connaissez et vous vivez cela aussi bien que moi.

Je pense que vous aborderez cela lors du débat avec nos personnalités.

Tout cela pour dire que le combat et les objectifs de notre ONG sont encore plus d'actualité aujourd'hui. Nous sommes loin de la reconnaissance du droit à l'accès à l'énergie comme droit fondamental, dans tous les pays et à l'ONU.

Oui nos actions, nos expressions, nos participations à de nombreux débats et initiatives populaires ont fait avancer cette reconnaissance mais nous ne sommes pas encore arrivés au bout.

Après ces deux années de covid, notre ONG, malgré des difficultés financières, est encore là et beaucoup d'organisations syndicales, d'associations d'habitants, de consommateurs ont la

volonté de porter le droit à l'énergie. Cette AG va permettre à notre ONG de repartir sur de bonnes bases.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, je souhaite bien sûr, si vous le voulez, continuer mon engagement. Je vous propose de m'occuper particulièrement de notre conseil scientifique qui est chargé d'assister nos instances. Ce conseil, qui est dans nos statuts depuis sa création, n'a, à ce jour, pas été mis en place. Je propose de le constituer et de l'animer. Nous devons solliciter des personnalités pour y participer. Ce conseil permettra d'approfondir des sujets. J'ai déjà pensé à quelques personnes canadiennes et françaises mais également à d'autres pays notamment le Maghreb et l'Amérique Latine.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale fraternelle.

Présentation du rapport d'activités 2018/2022 fait par la Secrétaire Générale, sortante et adopté à l'unanimité

Notre dernière assemblée générale s'est tenue en mars 2017 en France dans le centre de vacances de la CCAS à la Ville du Bois. Aujourd'hui, ce sont nos amis marocains qui nous ont proposé d'organiser notre Assemblée Générale, et au nom de tous les adhérents de notre ONG, je tiens vraiment à les remercier très chaleureusement pour leur accueil et leur engagement pour la réussite de notre assemblée.

Ces dernières années, nous avons traversé mondialement une épreuve sanitaire comme nous n'en n'avons jamais connu, la pandémie du Covid 19. Nous avons souffert, perdu des amis, des membres de notre famille. Cette période a été très anxiogène pour nous tous. Elle ne nous a pas permis de nous réunir physiquement entre nous, a distendu les rapports humains. Elle a été un frein à déployer notre activité. Deux ans où nos déplacements et l'incertitude d'une sortie de cette crise sanitaire ont été fluctuants.

Aujourd'hui, la pandémie semble nous laisser tranquille et nous avons pu organiser une rencontre physique, enfin ! Nous n'avons pas pu organiser l'anniversaire des 20 ans de création de notre ONG mais ce n'est que partie remise. Peut-être que cela peut faire l'objet d'une discussion entre nous pour voir comment nous pourrions marquer cet anniversaire.

Bien sûr, nous avons tout de même continué de travailler depuis 2017 et mon propos va consister à vous faire un état des lieux, plutôt des faits saillants de ce que nous avons réalisé.

Site internet et communication

Nous avons refondé complètement notre site Internet comme nous nous y étions engagés en 2017 avec une traduction des articles en anglais et espagnol. Nous avons tenu à jour notre site avec l'ensemble des informations que nous recevions. C'est un travail important qu'il nous faudra poursuivre à l'avenir.

Nous avons également développé une page FB afin d'être présent sur au moins un réseau social. Là aussi, nous publions régulièrement des informations, notre page est lue visiblement.

Nous avons également revisité notre logo, celui-ci a été retravaillé.

Statut ECOSOC

Comme vous le savez, notre ONG est accréditée auprès de l'ECOSOC le conseil Economique et social de l'ONU. Celui-ci est un des six organes principaux de l'ONU. Il a un rôle consultatif concernant les questions de coopération économique et sociale internationale.

L'ECOSOC est la principale porte d'entrée des ONG au sein du système onusien. Pour garder notre statut consultatif, nous devons déposer un rapport quadriennal, c'est ce que nous faisons afin de garder notre accréditation.

Ce statut est très important. Et nous avons encore des marges de manœuvre pour l'exploiter mieux encore.

Coalition européenne du droit à l'énergie

Depuis plusieurs années, nous participons à une coalition européenne du droit à l'énergie. Cette coalition est composée d'ONG environnementales comme Greenpeace ou les amis de la terre mais également d'ONG qui luttent contre la pauvreté comme EAPN, le réseau européen de lutte contre la pauvreté, social platform qui est le plus grand réseau d'organisations de la société civile, la FEANTSA qui est une association qui aide les sans domicile fixe, et des syndicats comme Trade Union Europe, EPSU, etc...

A l'occasion des dernières COP Climat, la coalition s'est exprimée pour rappeler l'urgence climatique et demander que les populations les plus pauvres ne soient pas laissées pour compte face aux hausses pharamineuses des prix de l'énergie et des profits des grands groupes d'énergies fossiles, que de grands plans de rénovation de l'habitat soient organisés, que l'on interdise les coupures pour cause de précarité énergétique et qu'un développement des énergies renouvelables puisse s'organiser.

En juin 2019, nous avons participé au Forum « Droit à l'Énergie » organisé par la coalition Européenne à Bruxelles.

En avril 2021, nous avons participé à la conférence sur «la précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe».

La coalition #right for energy, a contribué dernièrement en avril 2023, à l'écriture du Manifeste de la Fondation Abbé Pierre contre les coupures d'énergie en Europe.

Au-delà de l'Europe, nous avons participé à la Conférence « Notre avenir est public » qui s'est tenue à Santiago du Chili en décembre 2022

La conférence **Notre avenir est public** vise à sensibiliser le public et à créer une dynamique politique concernant l'importance de services publics robustes et innovants pour garantir les droits de l'homme et relever les défis du 21ème siècle. En plus de cela, elle représente une opportunité de construire et de renforcer la collaboration entre les acteurs et les mouvements pour renforcer les services publics.

Parmi les étapes clés, nous pouvons citer la première conférence mondiale « Future is Public » qui s'est tenue à Amsterdam en 2019, qui a réuni plus de 400 participants pour discuter de stratégies visant à remettre le « public » dans les services publics et à renforcer l'appropriation publique démocratique de l'économie, et le lancement du Manifeste mondial

collectif de la société civile sur les services publics en octobre 2021, signé par plus de 200 organisations.

Il y avait plusieurs groupes sectoriels : éducation, santé, transports, énergie, déchets, soins, justice économique et protection sociale, eau, systèmes alimentaires et agriculture et logement.

En mai 2022, nous avons assisté au forum social mondial de Mexico sur le droit à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie comme des droits essentiels pour tous les peuples de la planète. Gilles Pereyron, Vice-Président y a participé pour notre ONG et y a fait une intervention.

Oui, travailler les convergences pour reprendre la main sur les secteurs essentiels à la vie comme celui de l'énergie est un objectif qui reste plus que jamais d'actualité au regard des privatisations qui s'opèrent partout dans le monde privant encore 800 millions de personnes d'électricité dans le monde, aggravant les coupures intempestives et la précarité énergétique.

Alors oui, la question de la reprise en main de l'énergie par des acteurs publics est un sujet majeur. C'est d'ailleurs pour cela, que nous avons interpellé nos amis mexicains en mars 2021 lorsque nous avons appris que le président AMLO (André Manuel Lopez Obrador) voulait redonner un rôle de premier plan à l'entreprise nationale. Le communiqué du SME a été mis en ligne sur notre site Internet. Leur combat est le nôtre !

Notre adhérent et ami colombien nous a fait partager également la victoire en Colombie du président GUSTAVO PETRO URREGO, c'est la première fois qu'un candidat de gauche et un leader social accèdent au gouvernement, représentant une large coalition de partis et de mouvements de gauche, de progressistes et du centre politique. C'est un accord historique. Un communiqué a été publié sur notre site.

Notre ONG a été à l'initiative en France de la création d'un collectif National « pour un véritable service public de l'énergie » à l'initiative de Droit à l'énergie SOS FUTUR, INDECOSA CGT et Convergence Nationale. Nous avons lancé un appel contre le projet Hercule et Clamadieu, un projet de démantèlement des 2 entreprises publiques de l'électricité et du gaz en France. 75 associations, partis politiques, mouvements, ONG et organisations syndicales dont la FNME ont signé cet appel qui a donné lieu à la création du Collectif National pour un véritable service public de l'énergie. Des tracts et un appel envers les élus et Maires des communes ont été produits. Notre ONG a été très active dans ce collectif. A ce jour, ce projet de démantèlement n'est plus à l'ordre du jour. Une forte et très large mobilisation a permis de le mettre à l'arrêt et même de renationaliser l'entreprise EDF qui aujourd'hui est détenue à 100% par l'Etat.

Après la crise du Covid, la commission européenne a sorti son plan de relance à près de 750 milliards, des milliards d'argent public mis à disposition des multinationales sans rien leur demander en retour. Les pays européens ont mis en œuvre leurs propres plans de relance. Nous avons voulu nous exprimer sur ces plans de relance. Nous nous sommes réunis en vidéo conférence avec plusieurs Organisations : AIH, (International Alliance des Habitants), Cesare Ottolini, Coordinateurs et Mike Davies, la CONAM-AIH, (Brésil) Bartiria Lima et pour la CNL (France) Anne Lucet-Dallongeville qui a débouché sur la réalisation d'une déclaration commune sur les plans de relance en Europe en faisant des propositions sur le logement, la lutte contre la précarité énergétique et la relance des services publics. C'est aux citoyens européens de construire « le système d'après » pour aller dans le sens du progrès social faisant face à la crise climatique. C'est certainement un travail engagé qu'il nous faudra poursuivre.

Bien sûr, nous avons continué de tisser des liens avec des organisations et grâce à nos amis canadiens, nous avons pu échanger avec Jean Lacharité, jeune retraité de la Confédération des Syndicats Nationaux qui est une ressource pour nous aider à la création de nouveaux contacts avec des organisations qui militent pour la défense des services publics, les droits humains, le droit au logement, à l'eau.

La Confédération des Syndicats d'Amérique (CSA) est l'équivalent de la CES pour les Amériques. Elle est comme la CES adhérente à la CSI.

Elle a des organisations par continent Afrique Europe Asie et CSA. Elle regroupe des centrales syndicales des Amériques (Amérique du sud et du Nord). Elle représente 55 millions de travailleurs. La confédération des Syndicats Nationaux du Canada dont Jean était Vice-Président a un siège à l'exécutif de la CSA.

En octobre 2017, nous avons eu un échange avec le Président d'Hydro Québec à Montréal.

En novembre 2017, à l'occasion du congrès de l'ISP du 30 octobre au 3 novembre et à l'initiative de Benoit Bouchard, notre président, une rencontre a eu lieu avec le président ISP Asie Pacifique.

En février 2023, avec 8 autres associations de défense des consommateurs (CGL, CLCV, CNL, CSF, DAE, FAMILLE RURALES, INDECOSA-CGT MNLE, UFC QUE CHOISIR), nous avons interpellé la représentation parlementaire pour obtenir le report de la fin des tarifs réglementés du gaz prévue au 30 juin de cette année.

Ce qui a donné lieu à une proposition de loi soutenue par plus de 100 députés de différents groupes qui a été déposée à l'Assemblée nationale, visant à rétablir des tarifs réglementés de vente pour tous, sans conditions d'accès, pour l'électricité et le gaz.

Nous avons écrit plusieurs communiqués de presse sur le début et la fin de la trêve hivernale en France en demandant que les coupures soient interdites tout au long de l'année, sur les augmentations des prix de l'électricité et du gaz et sur les rapports du GIEC et les alertes lancées.

Nous avons fait une tribune collective avec Indecosa et Convergence Service public : GAZ ET ELECTRICITE : la hausse sans fin des tarifs nécessite une révision complète de la politique de l'énergie. Tribune publiée dans le journal, l'Humanité, quotidien national.

En août 2020, nous avons communiqué sur le « black-out qui a eu lieu en Californie » Il était une fois un Etat - le plus riche d'Amérique- englué dans une interminable pénurie d'électricité. Entre usagers excédés et autorités débordées, voyage dans une Californie inédite. Celle de la panne et de la privatisation du service public !

Nous avons produit des documents de réflexion comme par exemple en :

Septembre 2020 : document de réflexion sur l'Afrique subsaharienne et Electricité : La lueur au bout du tunnel ?

Avril 2018 : Notre ONG a participé au débat public par le dépôt d'un cahier d'acteur sur la loi de Programmation Pluriannuel de l'Énergie en France.

Juin 2018 : nous avons lancé une pétition accompagnée d'un argumentaire pour obtenir notre journée mondiale de l'énergie auprès de l'ONU.

Nous avons tenu des stands lors d'initiatives et nous avons participé à des débats

En Janvier 2019 : participation au forum National et International sur la Gratuité, expression à la tribune sur l'accès à l'électricité pour tous ; l'ONG a également tenu un stand.

Février 2019 : participation au grand débat organisé par le réseau RAPPEL (c'est un réseau qui regroupe plusieurs entreprises d'énergie et d'associations) où nous avons porté l'interdiction des coupures et la TVA à 5.5% notamment. Des revendications qui sont revenues dans le débat lorsque les prix de l'électricité ont explosé avec la reprise économique et la guerre en Ukraine.

Juin 2019 : débat et participation à la journée droit à l'énergie Ville de Vénissieux (France) et nous avons d'ailleurs soutenu la Maire qui a fait voter dans sa ville un arrêté anti-coupure et qui a été condamnée pour cela.

Octobre 2019 : participation au Congrès national du SFCP (Syndicat Canadien de la Fonction Publique).

3 octobre 2019 : Forum international d'Indecosa CGT « changement climatique et consommation, quels liens ? » participation et intervention au Forum à Montreuil

25 novembre 2019 : Participation et intervention au forum sur le droit à l'énergie et la précarité énergétique à Barcelone invité par les associations catalanes.

Octobre 2018 : participation au 75ème congrès argentin « L'Énergie un droit humain et le problème de tous » suite à l'invitation de J. Rigane, Vice-président de notre ONG malheureusement décédé.

En novembre 2021, nous avons participé à la première journée nationale de lutte contre la précarité énergétique en France et nous avons réalisé une vidéo très courte pour qu'elle puisse être vue sur les réseaux sociaux.

En mars 2023, participation au colloque international avec la Fondation Gabriel Péri sur « Energie, bien commun de l'humanité » avec notamment notre ami Mustapha Kadi et ses deux prestations sur l'Afrique et plus précisément le Niger et le « Rôle des entreprises pour favoriser la coopération dans le secteur de l'énergie » puisque l'entreprise française Orano, pour l'extraction de l'uranium y est présente. Ce colloque peut être à nouveau visionné sur la chaîne YouTube de la Fondation.

En mai 2023, Valérie a animé un débat sur l'énergie et les services publics à l'occasion de la grande mobilisation nationale pour la défense des services publics à l'appel de 260 organisations et qui a plusieurs centaines de personnes pendant tout un week-end.

Également en mai 2023, lors du festival des énergies, festival des jeunes agents, organisé par la CCAS, organisme des œuvres sociales des Industries électrique et gazière, nous avons tenu un stand ce qui nous a permis de revoir nos amis de l'Amscid adhérente à notre ONG et de prendre un contact avec Electriciens sans frontières (une associations française qui œuvre pour le développement de l'accès à l'énergie). Ceci était un des objectifs que nous avons depuis fort longtemps.

Nous avons même obtenu des fonds financiers

Quand en juin 2019, suite au dépôt de candidature par Valérie au concours GHOOD qui donne la possibilité, aux salariés du groupe EDF en France, de promouvoir une association dans

laquelle ils sont impliqués bénévolement, nous obtenons un soutien financier de la part de la Fondation Groupe EDF d'un montant de 2 000€.

L'ensemble du bilan d'activités, avec la totalité des actions de l'ONG font l'objet d'un document bilan des 20 ans que nous vous avons transmis. Mais je suis persuadée que ce rapport d'activité va être enrichi par vos différentes interventions.

Présentation des comptes et des rapports de gestion exercices 2018 à 2022 **(sont joints en annexe, les bilans et les comptes de résultats)**

Synthèse des années 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Produits	6 498 €	6 954 €	2 655 €	4 152 €	2 418 €
Charges	7 835 €	4 297 €	864 €	707 €	2 275 €
Résultat net comptable	-1 337 €	+ 2 657 €	+ 1 791 €	+ 3 445 €	+ 143 €

Année 2018

- **Chiffres clés**

Cotisations 5 434 € 17 adhésions 15 organisations : 1 argentine, 4 canadiennes, 8 françaises, 1 malienne, 1 internationale services publics 2 individualités françaises Dépenses 7 551 € Bureau à Lyon, frais de déplacement, assurances, frais bancaires

- **Faits marquants**

Le nouveau président : Benoît Bouchard, Vente intégrale des 100 livres « Energie pour tous, un droit fondamental » achetés par l'ONG

Année 2019

- **Chiffres clés**

Cotisations 4 898 € 17 adhésions 15 organisations : 1 brésilienne, 1 porto-ricaine, 5 canadiennes, 5 françaises, 1 malienne, 2 internationales 2 individualités françaises Dépenses 4 297 € Frais de déplacements, assurances, frais bancaires

- **Faits marquants**

Bureau à Montréal (frais pris en charge par Hydro-Québec), Rentrée de 2 000 € suite à prix de la Fondation EDF

Année 2020

• **Chiffres clés**

Cotisations 2 616 € 12 adhésions 9 organisations : 3 canadiennes, 5 françaises, 1 internationale 3 individualités françaises

Dépenses 864 € Frais de fonctionnement, assurances, frais bancaires

• **Faits marquants**

Année marquée par la corona virus rendant impossibles réunions et déplacements à l'étranger, réunions en vidéo conférence

Année 2021

• **Chiffres clés**

Cotisations 4 113 € 13 adhésions 10 organisations : 2 canadiennes, 7 françaises, 1 internationale 3 individualités françaises

Dépenses 707 € Frais de fonctionnement, assurances, frais bancaires

• **Faits marquants**

Année encore marquée par la corona virus

Année 2022

• **Chiffres clés**

Cotisations 2 230 € 11 adhésions 8 organisations : 3 canadiennes, 4 françaises, 1 malienne 3 individualités françaises

Dépenses 2 175 € Frais de déplacement, assurances, frais de fonctionnement, frais bancaires

• **Faits marquants**

Participation au forum social mondial de Mexico sur le droit à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie comme des droits essentiels pour tous les peuples de la planète.

Problématique

Pour avoir une juste vision de la dynamique de l'ONG, il ne faut pas s'arrêter au nombre de cotisations mais bien aux adhérents qui soutiennent Droit à l'énergie.

Ainsi, on constate qu'actuellement 17 pays sont représentés sur 4 continents : 8 Afrique, 7

Amérique, 1 Asie, 1 Europe. Pour autant, au vu de ce que nous venons de voir sur les comptes, afin de maintenir l'existence de l'ONG et lui donner des moyens, il importe que tous ces adhérents deviennent des cotisants de façon pérenne.

Conclusion

Recherche de nouvelles adhésions, en élargissant la présence sur tous les continents.
Dossiers de demande de subventions à faire auprès de diverses institutions.

Elections des administrateurs

Le vote des administrateurs s'est fait à l'unanimité, il en est de même pour le bureau et le secrétariat ; la liste des membres de ces instances est annexée au présent PV.

Compte tenu du changement de trésorier, le Conseil d'Administration donne délégation et signature sur le compte courant BNP Paribas et le livret A BNP Paribas ou sur tout autre compte que Droit à l'Energie serait amené à ouvrir dans une autre banque décidée par l'instance du secrétariat de l'organisation, à Madame Carole BALLAIS et à Madame Valérie GONCALVES.

Séance du vendredi 9 juin matin

Orientations pour la prochaine mandature

Benoit rappelle que l'ONG avait depuis longtemps l'intention de travailler une collaboration avec le secteur universitaire. C'est une chance d'avoir pu enclencher ce travail hier lors de notre débat sur l'énergie. Cela devra se poursuivre et c'est un des axes de nos orientations. Benoit propose d'écouter l'ensemble des membres présents, d'avoir un échange et de convenir que les propositions qui seront faites constitueront nos orientations pour les prochaines années. Il interroge les membres sur la pertinence de l'ONG. Si celle-ci doit continuer dans le même sens et de faire son ADN, l'obtention de la journée mondiale du droit d'accès à l'énergie. Quelles pistes exploitées pour l'obtenir ? D'autre part, il aborde la question majeure des moyens de l'ONG côté logistique, côté communication. Comment rester en contact alors que les rencontres physiques sont onéreuses ?

Pour Ibrahima Hane, il est nécessaire que l'ONG :

- Elabore et mette en œuvre un plan stratégique quadriennal.
- Travaille sur le changement climatique à travers la Contribution Déterminée des Pays.
- Travaille sur des appels à projet pour réaliser l'accès à l'énergie des populations (cas du Mali avec Bassirou Diarra qui travaille sur le projet d'accès à l'énergie des établissements scolaires).
- Noue des partenariats avec des institutions comme l'UE, la CEDEAO etc... pour le financement de l'ONG.
- Travaille avec les centres de recherche et les universitaires.

Pour la FNME-CGT, Muriel Marcilloux rappelle que dans le cadre de ses engagements et de ses orientations de Congrès, la FNME s'est toujours investie pour soutenir l'ONG et notamment en la faisant connaître à son réseau syndical Français, Européen et International.

Pour autant, depuis quelques années, la Fédération n'a plus la même implication et n'arrive pas à engager ses syndicats dans l'ONG, ni même à les faire adhérer, malgré plusieurs relances et des interventions par Valérie à ce sujet lors de nos 2 derniers Congrès. Cela tient certainement à un manque de connaissance de l'ONG pour les nouveaux entrants, mais également à une perte de reconnaissance dans les travaux et activités de l'ONG.

Elle indique qu'en mai dernier, au sein du Comité Exécutif Fédéral un débat a eu lieu afin de rappeler aux dirigeants, l'historique de la création de l'ONG depuis 2000, ses objectifs et son fonctionnement.

L'enjeu est bien de continuer à militer au sein de DAE pour porter et faire valoir les principales revendications de la FNME autour des enjeux de la maîtrise publique, d'un droit à l'énergie pour tous, de l'interdiction des coupures et de la nécessaire lutte contre la précarité énergétique. La FNME-CGT a été à l'initiative de la création de DAE et doit y rester un membre actif. La FNME a une certaine reconnaissance qui peut permettre à DAE d'élargir son réseau. Pour autant, la FNME doit également tenter de renouer des relations avec les Directions ou Fondations des différents Groupes de l'énergie pour aborder des questions telles que la précarité énergétique, des choix énergétiques de ces groupes, et de droit à l'énergie. Ce serait également l'occasion de relancer les demandes auprès d'eux de soutiens matériels et financiers, comme cela a pu être le cas auparavant. Ce serait également l'occasion de formuler une demande de temps alloués pour Valérie pour qu'elle puisse militer au sein de DAE.

Suite à ce débat dans l'instance dirigeante, il est ressorti plusieurs points qu'elle souhaite partager avec l'assemblée générale.

Le premier point pose la question du fonctionnement de DAE et de sa structuration. Si la crise Covid a été une période compliquée pour activer les réseaux et maintenir un lien avec les adhérents, cela ne doit pas nous empêcher de se poser la question de l'activité et de l'impulsion du travail par continent, qui est primordiale pour le déploiement de l'activité de DAE, pour porter dans chacun des pays les revendications et ce, en utilisant tous les moyens d'intervention pour présenter Droit à l'Énergie SOS Futur.

Il y a nécessité de reconstruire des liens, des réseaux et ce, malgré aujourd'hui des moyens financiers très limités, ce qui entrave aussi largement l'activité.

Les membres du Conseil d'Administration de DAE ont également ce rôle de représentation et doivent s'impliquer réellement dans l'activité. Or, elle y est aujourd'hui trop insuffisante et le nombre de membres au Conseil d'Administration semble trop élevé pour avoir une réelle efficacité. Il y a lieu d'avoir un débat sur ce point et de travailler à son renouvellement.

Le deuxième point pose la question des moyens financiers et du règlement des cotisations annuelles, même pour un montant symbolique. C'est aussi une question qu'il semble nécessaire de résoudre, même s'il faut souligner qu'on ne peut pas raisonner sur l'organisation d'une ONG comme on peut le faire sur le syndicalisme. Le travail de l'ONG se fait sur un travail en réseau. L'adhérent qui partage la raison d'être de l'ONG ne peut pas être mis de côté, ni ne rien représenter parce qu'il ne paie pas sa cotisation annuelle. Certains membres n'ont vraiment pas les ressources nécessaires pour payer cette cotisation. Certains adhérents participent par ailleurs à la prise en charge d'initiatives ou bien par les prises en charge de

diverses dépenses. Le non-paiement de la cotisation ne signifie aucunement que l'on n'adhère plus aux orientations, mais tient plutôt à des difficultés financières et/ou de vie de nos propres organisations. Elle indique que cette situation est constatée dans sa propre Fédération.

Mais pour autant, une réflexion doit être menée sur ce point car les cotisations. En effet, outre le fait de réitérer l'adhésion, elles sont la première source de financement pour l'ONG aujourd'hui. Il y a peut-être lieu, aussi, de réfléchir à comment aller chercher des fonds auprès d'institutions internationales et auprès des entreprises de l'énergie, par exemple.

Au-delà des évolutions et axes d'améliorations, il reste la question des orientations et de la feuille de route pour le mandat des prochaines années.

Elle indique que l'un des axes de travail que pourrait se fixer l'AG, c'est celui du déploiement dans l'objectif de faire connaître les revendications, et envisager de travailler sur la base d'initiatives et de projets concrets, voire de convergence avec d'autres organisations comme le Trade Union For Energy Democracy, par exemple qui fait un excellent travail sur la question de l'énergie et de la propriété publique.

Afin d'organiser ce déploiement, elle évoque que cette AG pourrait décider de relancer l'organisation par grande région mondiale en donnant des prérogatives permettant aux mandaté.e.s d'engager des actions pour déployer DAE. Ainsi, chacun pourrait être plus acteur de son investissement, assurer un meilleur suivi et de fait, créer des liens et faire adhérer de nouvelles organisations à DAE, tout comme chaque membre de l'ONG devrait aussi s'y engager.

A cet effet, il pourrait être envisagé de mettre en place un réseau des Associations Droit à l'Énergie permettant l'échange d'informations et d'initiatives.

La création d'un Comité de Coordination Consultatif pour une Conférence des Associations Droit à l'Énergie pourrait également être mise en débat. Ces attributions seraient la mise en commun des réflexions et moyens pour organiser des conférences à travers le monde.

En parallèle à cela, il pourrait être mener un travail de recensement de toutes les actions et réflexions portées par les membres de l'ONG. Car, ce travail pourrait être un support mis à disposition de tous les membres permettant d'évaluer l'avancée de ce déploiement et des réseaux activés par ce biais.

Au travers de ce que revendique l'ONG DAE, le Comité Exécutif Fédéral de la FNME lui a donné mandat pour cette AG d'acter une convergence afin d'intégrer et réitérer dans la feuille de route de DAE les axes revendicatifs pour les années à venir, tels que par exemple :

- Sortir l'énergie de la loi du marché par l'abrogation des directives de déréglementation tout en faisant reconnaître l'accès à l'énergie comme un bien vital pour tout être humain,
- Faire inscrire dans la constitution de chaque Nation le droit à l'énergie comme un droit fondamental de l'être humain,
- Revendiquer la création d'une instance mondiale sous l'égide de l'ONU qui garantirait le droit d'accès à l'énergie pour tous. Elle aurait en charge la gouvernance de la sécurité énergétique, les approvisionnements en ressources fossiles respectueuses des peuples, de leurs sous-sols et de leur environnement, tout en respectant les prérogatives de chaque État,

- Revendiquer la création d'une agence européenne de l'énergie (traitant de la politique énergétique, de l'atteinte à la neutralité carbone en 2050 et des questions de précarité énergétique),
- Militer pour une journée mondiale de l'accès à l'énergie durable pour tous. Ce ne doit pas être une fin en soi bien sûr, mais un vecteur pour mettre au-devant de la scène mondiale les revendications sur l'énergie,
- Militer pour créer un fonds de développement pour l'accès à l'énergie (infrastructures, formation, recensement) permettant de lancer des projets structurants dans les pays en développement en partenariat constant avec la société civile. Reste à définir comment pourrait être alimenté ce fonds.

Pour conclure, elle informe les membres que la FNME a acté le réengagement de la FNME-CGT au sein du Bureau et du CA de l'ONG. Le camarade Bruno Prepoleski, également membre de DAE, s'est proposé pour intégrer un Groupe de Travail « Droit à l'énergie » au sein des instances de la FNME. Ce qui lui permettra de faire le lien entre les travaux de l'ONG et ceux de la FNME. Enfin, elle propose la mise en place de journées d'études sous l'impulsion de DAE pour les membres dirigeants de notre Comité Exécutif Fédéral ainsi que dans les régions au plus près des syndicats de la FNME pour construire des initiatives liées au droit à l'énergie et faire valoir l'importance d'adhérer à DAE.

Pour Jose Humberto MONTES DE OCA LUNA, la présence du SME est importante. En tant qu'organisation syndicale, le SME adhère complètement à la revendication du droit humain à l'énergie. L'engagement des syndicats latino-américains est très fort. Durant des années, les syndicats se sont fortement mobilisés contre la privatisation de l'énergie subissant de fortes répressions. L'évènement le plus récent est celui des compagnons de Porto Rico au sein d'Utier. Tout ceci a fragilisé le monde syndical avec comme conséquence une moindre participation à l'ONG. Aujourd'hui, il réaffirme vouloir réactiver l'antenne Amérique latine, c'est très important pour eux. En effet, le rôle des régions est important car la réalité des situations d'une région à une autre est différente. La précarité énergétique n'est pas la même en Amérique latine, en Europe ou en Afrique. Il y a des revendications à formuler pour chaque région, chaque pays.

Au Mexique, il indique que son organisation a demandé un changement de la législation pour avoir des politiques publiques qui puissent garantir l'accès universel à l'énergie. Le syndicat organise une convergence avec les autres acteurs de l'énergie. Le Mexique possède une organisation de consommateurs et une assemblée nationale a eu lieu. Une mobilisation s'est produite autour des réformes législatives pour demander un changement de politique publique. Concernant les tarifs de l'électricité, qui sont très élevés au Mexique, ils ont revendiqué un tarif social juste et la fin des coupures qui sont très nombreuses. Malheureusement les entreprises qui sont publiques organisent les coupures accompagnées de la police et parfois de l'armée.

Il réaffirme que la renationalisation de la gestion de l'énergie est la base d'une politique publique. Elle est primordiale pour la souveraineté énergétique et le financement de la politique énergétique, de l'industrie associée, la rénovation énergétique et les droits des travailleurs.

Au Mexique, il y a des conflits avec les sociétés énergétiques transnationales notamment américaines car le gouvernement d'AMLO a mis en place certaines mesures pour retrouver la souveraineté privant de liberté ces entreprises qui veulent contrôler le marché de l'énergie. Il déplore cette situation et rappelle que c'est un conflit qui couve avec les Etats Unis et informe à nouveau l'assemblée que le SME se positionne en soutien au Président AMLO.

Pour Mustapha Kadi (*est annexé en fin de PV, son bilan d'activités et ses propositions sur le financement*)

Mustapha se félicite aujourd'hui que la FNME s'implique à nouveau dans l'ONG. En effet, il rappelle que depuis plusieurs années, notre ONG, a souvent sollicité la FNME, grâce à l'implication de la secrétaire générale. La France et notamment à travers ses grandes organisations syndicales et ses entreprises de l'énergie a un rôle de leader dans l'accès à l'énergie et également dans le financement de notre ONG. Il y a quelques mois, Mustapha a été invité à un colloque international sur l'énergie. Il n'a pas ménagé ses efforts pour souligner que l'énergie doit être retirée du marché pour devenir un droit de l'homme. Le Niger est d'ailleurs le premier pays au monde où l'accès à l'énergie a été intégré dans sa constitution dans son article 144. C'est un progrès et il souligne que l'ONG doit pouvoir avancer dans cette voie. Concernant le financement, il demande que l'ONG aille chercher des subventions auprès des institutions européennes et mondiales. Il indique que le Niger organise une conférence internationale sur les énergies renouvelables en octobre 2023, Mustapha invite tous les membres à venir y participer.

Bartiria Lima remercie d'avoir été invitée physiquement à cette assemblée très importante. Elle propose de faire une campagne sur le droit à l'énergie comme celle qui est actuellement menée au Brésil sur l'eau « zéro soif » dans l'objectif que personne n'ait soif. Elle propose de lier les questions de l'accès à l'énergie à celles des droits de l'homme. Elle propose de renforcer la présence de l'ONG au forum social mondial. Le prochain aura lieu à Katmandou du 18 au 24 février 2024. Il faut y participer notamment dans le processus de préparation. Son organisation fait partie du conseil international du forum social et peut aider à nous y faire représenter.

Elle propose de réunir les syndicats de l'énergie à Sao Paulo afin qu'une déclaration commune puisse se construire. Il se tiendra une réunion des syndicats au Brésil le 2^{ème} semestre 2023, il faut que l'ONG soit un appui.

Elle souligne également l'importance d'avoir des rencontres avec les organisations latino-américaines au niveau de la région.

Pour Cesare Ottolini, il y a nécessité d'avoir une réflexion sur transition énergétique en tant que marchandise et le droit à l'énergie. Le combat pour l'environnement et la sauvegarde de la planète doit se faire avec le combat pour le progrès humain. Pas l'un contre l'autre. Certes, il précise que si l'organisation revendique d'inscrire le droit à l'énergie dans les constitutions des pays, il faut réfléchir au concept de transition énergétique en tant que droit humain exigible. Aussi la reconnaissance d'un véritable droit à l'énergie est-il un droit qu'il faut rendre opposable, s'interroge-t-il. Un droit qui peut requérir une obligation de résultats et avec la possibilité de recourir aux tribunaux. Comme celui qui existe sur le logement. Pour la mobilisation à venir sur l'obtention d'une journée mondiale de l'énergie, il recommande de parler des journées mondiales pour le droit à l'énergie avec deux niveaux de mobilisation. Celle institutionnelle que nous devons obtenir auprès de l'ONU et celle que nous prévoyons de définir avec l'ensemble des adhérents en définissant un mois (octobre comme celles sur les expulsions sur logement ?) pour mobiliser toutes les organisations en même temps sur une période donnée. Enfin, il dit que l'ONG a besoin de se renforcer dans d'autres régions notamment l'Asie. Et la présence de l'ONG à Katmandou serait nécessaire.

Pour Bassirou Diarra, il se dit très satisfait d'avoir participé à ces deux jours de travaux et de rencontres. Plusieurs points paraissent, pour lui, importants. Le premier est celui du financement des activités. Il n'y a, à sa connaissance, aucune organisation qui peut fonctionner simplement en comptant sur les cotisations de ses adhérents. Clairement, il avoue que s'il a pu participer à cette assemblée générale, à Casablanca, ce n'est pas grâce aux cotisations. Par conséquent, il y a nécessité à réfléchir et à être innovant et créatif pour trouver d'autres

formes de financement. Aussi, il faudra explorer la piste de l'alliance française de développement qui soutient des actions en direction des énergies renouvelables. L'ONG devra développer des appels à projet. Deuxièmement, il interroge les membres sur comment faire grandir l'ONG dans la sphère africaine. Aujourd'hui, il se dit ravi d'être au côté des amis du Sénégal et du Maroc. Hier, il fait remarquer qu'il y avait huit organisations africaines adhérentes. Comment réussir les échanges d'expériences et développer en Afrique les projets communs interroge-t-il ? Il indique que Salama a présenté hier les réalisations en matière de production d'énergie au Maroc et rappelle le fait que 97 % de la population avait accès à l'énergie. C'est un progrès. Alors, il fait, comme en 2017, la proposition d'une rencontre des adhérents africains très prochainement que la région Afrique pourrait organiser.

Pour Martin ESPARZA FLORES, il est important que son organisation participe à cette assemblée et remercie Mustapha Kadi de nous apprendre que l'article 144 de la constitution du Niger acte le droit à l'énergie. Pour lui, ce qui est indispensable, c'est d'arrêter les processus de privatisation dans le monde et de prendre en compte la question du réchauffement climatique en raison que les infrastructures énergétiques utilisent des combustibles fossiles. Il doit y avoir une réflexion globale, c'est important que les grandes organisations et les syndicats soient mobilisés sur ce sujet. Il souligne également l'importance de la contribution des chercheurs académiques et universitaires à leur formation pour qu'ils sachent clairement ce qui se passe. La transition coûte chère et il déplore que les multinationales n'aient pas l'intention d'investir les moyens financiers appropriés. Il pense qu'il est important que notre ONG, en plus du droit humain à l'énergie, fasse le lien également d'une transition vers les énergies renouvelables avec un caractère d'urgence, sinon les conséquences du réchauffement climatique vont continuer à être dévastatrices dit-il.

Pour la communication, il s'engage à développer une page web pour l'Amérique latine traduite en plusieurs langues.

Pour Richard PERREAULT, il est important que chaque organisation s'engage à développer leur antenne régionale.

Le président remercie l'ensemble des participants pour la qualité de leur intervention et la force de leurs propositions.

La séance est levée à 11H30.



ANNEXES

Répartition des pouvoirs

Jean-Louis Charlot = Benoit

Serge Ravaglioli = Carole

Bruno Prépoleski = Carole

Pascal Tozzi = Carole

François Dos Santos = Valérie

Gilles Pereyron = Valérie

Christian Khalifa Indecosa = Valérie

Angel Jaramillo Figueroa (Porto Rico) = Valérie

Francisco Castillo (Colombie) = Jose Humberto

Jacob Embacher (EPSU) = Muriel Marcilloux

Les organisations suivantes ont donné pouvoir à Richard

SCFP 1114

SEMHQ SCFP 1500 (Hydro-Québec)

Section Local 2000 hydro Québec

Section Local 957 hydro Québec

Section Local 4250 hydro Québec

Section Local 5735 hydro Québec

Col blanc de Laval

Col bleu de Montréal

Secteur municipal Alma

Claire Razanarimanana (Madagascar) = Richard

David Boys (ISP Canada) = Richard

Elections des administrateurs

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELUS

NOM	PAYS	ENTITES
Martin ESPARZA FLORES	MEXIQUE	SME
Jose HUMBERTO MONTES DE OCA LUNA	MEXIQUE	SME
Salama LAAROUSSI	MAROC	UGTM
Mohamed LAABID	MAROC	UGTM
Mohamed Mouloud AMIDAN	MAROC	UGTM SN Phosphate
Houir ALAMI KHALID	MAROC	CDT
Mohammed ESSABIR	MAROC	CDT Phosphate
Elhoussine EL YAMANI	MAROC	CDT pétrole
Khalil KAAANANE	MAROC	CDT phosphate
Valérie GONCALVES	FRANCE	FNME
Benoit BOUCHARD	CANADA	CUPE
Richard PERREAULT	CANADA	SCFP
David BOYS	CANADA	ISP
Gilles PEREYRON	FRANCE	FNME
Serge RAVAGLIOLI	FRANCE	Personnalité
Mustapha KADI	NIGER	CODAE
Célestin GNON SIOT	COTE D'IVOIRE	DAE Antenne locale
Cesare OTTOLINI	ITALIE	IAI
Bartiria LIMA	BRESIL	CONAM
Christian KHALIFA	FRANCE	Indecosa cgt
Angel JARAMILLO FIGUEROA	PORTO RICO	UTIER
Francisco CASTILLO	COLOMBIE	CED
Pascal TOZZI	FRANCE	Personnalité
Bassirou DIARRA	MALI	AMSCID
Carole BALLAIS	FRANCE	Personnalité
Ibrahima Abdoulaye HANE	SENEGAL	Action citoyenne
Claire RAZANARIMANANA	MADAGASCAR	FEKRISAM
Julio Alberto ACOSTA	ARGENTINE	FETERA

Composition du secrétariat élu

Président	Benoit Bouchard
Vice-Président Délégué	Gilles Pereyron
Secrétaire Générale	Valérie Gonçalves
Trésorière	Carole Ballais
Secrétaire à l'organisation	Richard Perreault
Secrétaire communication	Salama Laaroussi

MEMBRES DU BUREAU ELUS

Le bureau est composé des membres du secrétariat

+

Antenne Amérique Latine	Martin Esparza Flores
Antenne Magreb	Salama Laaroussi
Antenne Afrique Subsaharienne	Mustapha Kadi
Antenne Europe	Gilles Pereyron
Antenne Amérique du Nord	Benoit Bouchard

Rapport d'activités période : 2018-2022 de l'Antenne régionale Afrique Subsaharienne de l'Association Droit à l'Energie SOS Futur, présenté par Monsieur Moustapha Kadi Oumani du Niger, Vice-Président DAE au titre de l'Afrique, Président de l'ONG CODDAE à l'Assemblée Générale, Casablanca, Maroc, 8 au 9 juin 2023.

Monsieur Benoît Bouchard, Président de l'Association Droit à l'Energie SOS Futur ;

Madame Valérie CONGALVES, Secrétaire Générale ;

Chers Membres du Conseil d'Administration ;

Distingués Invités.

Tout d'abord, merci à vous, Monsieur le Président Benoît Bouchard d'avoir contribué efficacement à la tenue de cette rencontre devant une Assemblée aussi distinguée, dans une prestigieuse salle de réunion de l'Hôtel Palace d'Anfa, agréablement rénovée à Casablanca au Maroc.

Vous comprendrez que je dois commencer par saluer les Représentants des pays africains ici présents. Je témoigne qu'ils ne ménagent aucun effort pour assurer le succès des activités de l'Association Droit à l'Energie SOS dans leurs Etats respectifs. Sans leur soutien et leur confiance, ainsi que leur investissement au sein des Organisations affiliées, nos objectifs ne pourront aboutir.

Pour tout dire, cette convergence était indispensable. Heureux de retrouver beaucoup de visages familiers. D'ailleurs pour plusieurs d'entre vous, j'ai un ou plusieurs souvenirs. A cet égard, je vous en remercie très sincèrement pour l'accueil chaleureux dont nous avons fait l'objet.

J'en arrive à l'objet de l'Assemblée Générale. En effet, grâce à l'immense implication des Organisations nationales, DAE Afrique est résolument engagée dans les actions communautaires, l'élaboration des politiques publiques, le lobbying et le plaidoyer. Notre Organisation a redoublé son implication dans les préparations et mise en œuvre des stratégies de développement. L'actualité nous confirme que nous avons eu raison.

A ce titre, DAE a mis en œuvre plusieurs activités en faveur des populations les plus vulnérables. La qualité de ses interventions inspire la confiance de ses partenaires locaux, internationaux et bien sûr les divers bénéficiaires. C'est en vertu de cette satisfaction que l'Antenne régionale Afrique Subsaharienne de l'Association Droit à l'Energie SOS Futur présente, aujourd'hui, avec fierté, le bilan de ses activités de quatre années écoulées.

Le premier défi auquel l'antenne associative a été confrontée est la sensibilisation du grand public sur la demande énergétique croissante de nos pays en vue de l'intégrer dans les réflexions des partenaires techniques et financiers, des pays donateurs et institutions internationales. Autrement dit, cette activité, aussi importante, a été essentielle pour la réussite des objectifs fixés par l'Association internationale lors de sa dernière Assemblée Générale.

En outre, dès la mise en place du bureau exécutif, une volonté forte a été affichée par nos membres, consistant à développer la formation des militants et sympathisants dans le domaine de l'énergie : ses enjeux, ses compétences, ses acteurs, ses relations avec les usagers, etc.

Le deuxième défi concerne notre contribution dans la mise en valeur d'abondantes sources d'énergies fossiles et renouvelables dont disposent nos pays.

Le troisième défi est l'extension des activités de DAE dans d'autres pays africains qui demandent à y adhérer. De tous ces défis et bien d'autres, nous aurons l'occasion d'en parler directement lors des échanges qui se poursuivront aujourd'hui.

² Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

Cependant, il faut admettre que les défis à relever sont encore nombreux en Afrique. Par exemple DAE Afrique a été confrontée à une hausse constante des prix de l'énergie et coupures intempestives de l'électricité. Un contexte qui a engendré plusieurs difficultés aux Etats. Aujourd'hui, l'essentiel pour DAE Afrique, c'est d'aller de l'avant chaque année. C'est ainsi que les Africains réussiront ensemble au sein de cette organisation internationale si tant les financements de nos activités et de nos Etats sont garantis.

L'Association Droit à l'Energie Afrique subsaharienne s'est également assignée comme mission de contribuer au bien-être social et humanitaire des populations pauvres en synergie avec les entreprises publiques. Au-delà de cette volonté, elle répond à un besoin particulièrement fort en matière de tarification sociale et d'éclairage public. Pour y arriver, elle a mené plusieurs actions au cours des années passées, malgré la crise sanitaire qui a frappé le monde. Ainsi, le présent rapport expose les activités menées par ses membres locaux et les résultats obtenus.

Dans ce contexte, le rapport fait la synthèse des activités menées par les ONGs, Syndicats et Associations de Développement adhérentes. Ainsi, avant d'entrer dans le fond du sujet, il y a lieu de remercier l'Union Générale des Travailleurs du Maroc (UGTM) qui s'est portée volontaire pour organiser cette Assemblée Générale dans le Royaume chérifien.

Ce rapport est élaboré pour être sur la table des membres du Conseil d'administration pour qu'il soit débattu afin de trouver les éléments et pistes de solutions aux problèmes énergétiques en Afrique. Face aux constats des membres, le rapport aborde spécifiquement la généralisation, dans les pays africains, de l'exploitation de toutes les ressources énergétiques en vue d'expérimenter le concept de « Mix énergétique » dans le but de donner une réponse satisfaisante à la forte demande dans la sous-région Ouest-Africaine.

³ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

Il me plait de rappeler que l'objectif de cette extension est de fournir aux infrastructures d'électrification, aux différents réseaux et dans les zones décentralisées l'électricité de qualité pour améliorer les conditions de vie et de travail de nos concitoyens avec moins de coupures et de baisse de tension.

Au cours de ces quatre dernières années, l'Association SOS Futur antenne Afrique a mené des activités de formation, d'information, d'éducation et de suivi à travers des visites terrain pour constater la bonne marche des installations électriques, pétrolières, gazières et minières. Pour parvenir à cette amplification, DAE Afrique s'associe à des organisations amies capables d'assurer la mise en œuvre des activités sur le terrain.

C'est à ce titre que l'antenne régionale Afrique a pris part à des réunions régionales et internationales sur les questions énergétiques. Ces rencontres se sont déroulées au Bénin en 2020, au Burkina en 2021 et au Sénégal en 2022. Aussi, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), associe l'Association dans plusieurs activités et l'invite régulièrement à faire des communications sur les questions énergétiques en Afrique de l'Ouest étant donné que les pays de cette zone en particulier et de l'Afrique en général disposent d'importantes ressources primaires énergétiques : uranium, charbon fossile, pétrole, gaz naturel, soleil, bassins hydrauliques, vents, sans compter la biomasse, les déchets urbains et les résidus des cultures.

Néanmoins, les capacités de production et de valorisation de ces ressources minières et énergétiques sont restées limitées, de l'indépendance à ce jour, faute d'avoir défini une politique clairvoyante et volontariste, qui leur permettrait d'accéder à une véritable indépendance énergétique.

La preuve, les habitants qui consomment le moins d'énergie au monde se trouvent dans ces pays. De plus, la demande en électricité concernerait dans certains de ces pays environ 80% de leurs populations de sorte qu'un habitant sur quatre, a accès à l'électricité et

⁴ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

d'ailleurs les zones rurales étant les moins bien loties avec moins de 5% d'habitants reliés au réseau électrique.

Je manquerais à mon devoir si je ne mentionne pas que pour asseoir les bases d'un véritable développement énergétique, ces Etats sont confrontés, à plusieurs obstacles dont entre autres la pauvreté des populations et les dictats de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI).

En revanche, ces obstacles pourraient être contournés par la programmation d'investissements conséquents dans la volonté affirmée des Chefs d'Etats de créer des projets d'offre énergétique fortement ruraux dans l'espoir qu'une plus grande consommation d'énergie puisse impulser l'amélioration des conditions de vie de ces populations, mais aussi d'investir dans les grands réseaux d'énergie en vue de la modernisation des unités de productions énergétiques existantes.

Dans ce cadre, au Niger, l'Association a eu des échanges avec les autorités en charge de l'énergie sur l'indispensable question d'économies d'énergie et à l'intégration des sources d'énergies renouvelables aux unités traditionnelles de productions reposant sur le fuel. Il s'agit dans cette démarche d'attirer l'attention des responsables africains sur les gaspillages énergétiques, de viser la qualité de la production et de la gestion énergétique, tout en pensant à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé humaine.

L'efficacité de la production et d'approvisionnement passent par les ajustements structurels et de nouveaux investissements dont on ne peut faire l'économie. Ceux-ci contribueront sans nul doute à renforcer l'accès à l'énergie et à la croissance économique. A très court terme, et le plus tôt possible, selon les réflexions de l'Association, il faut fournir aux populations nécessiteuses, une ampoule, à un coût accessible pour le bien-être de nombreux ménages. Tel est le besoin réel d'une grande partie des masses laborieuses africaines qui vit dans le noir et la pauvreté.

⁵ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'Informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

A ce titre, pour marquer sa détermination, devant le caractère sensible de cette situation, il faut absolument et en toute urgence réparer l'injustice sociale dont les Africains sont victimes, en leur fournissant l'énergie à moindre coût et en faisant en sorte qu'elle devienne un besoin essentiel intégré dans la loi fondamentale comme, c'est le cas au Niger. Ce qui implique des réformes institutionnelles fortes, un dialogue franc et ouvert avec les acteurs sociaux et une réorientation des investissements énergétiques.

Dans cette perspective, pour répondre à la demande énergétique croissante et pallier la défaillance éventuelle des unités de production, les contraintes techniques de stabilité du réseau électrique imposent aussi de disposer d'une réserve de puissance énergétique rapidement mobilisable.

Dans ce sens, on doit tendre vers la diversification des productions énergétiques, ce qui contribuera à sécuriser les approvisionnements et à réduire la dépendance exclusive des populations des villes comme de campagnes au bois de chauffe : telle est la vision de l'antenne DAE Afrique dégagée au cours de ses échanges avec les acteurs du domaine énergétique.

Dans cet esprit, les Etats africains doivent obligatoirement mutualiser leurs efforts afin de s'engager dans la construction des Centrales nucléaires, Thermiques à charbon et à gaz et renforcer les capacités de production de celles qui existent au lieu de programmer leur fermeture ou leur arrêt.

Actuellement, au Niger, plus de 65% des populations rurales dorment dans le noir et 87% de la production électrique provient de l'Etat Fédéral du Nigeria qui à son tour, n'arrive plus à couvrir ses propres besoins, d'ailleurs le nouveau Chef de l'Etat Monsieur Bola Tinubu nouvellement investi le 29 mai dernier à Abuja a décidé de lever les subventions sur les hydrocarbures et diminuer la capacité d'énergie électrique fournie à ses voisins. Ce qui ne se fera pas sans conséquences dans nos Etat.

⁶ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'Informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

La disponibilité de l'énergie en qualité et en quantité suffisante, et à moindre coût apparaît ainsi comme l'une des conditions sine qua non pour le développement économique et social du Continent africain. Pour cela, les Etats africains doivent absolument faire le parallèle entre les priorités qui leur permettent de réussir le développement dont ils rêvent et toutes initiatives qui contribuent à construire la vie dont rêvent leurs concitoyens, en vue de transformer la disponibilité de l'énergie en un objectif continental stratégique.

Mais, le contexte actuel fait penser que les Africains ne semblent pas avoir intériorisé l'idée que leur force et leur salut résident dans la construction et la consolidation d'une solidarité régionale qui sera bâtie sur la confiance et la mutualisation des outils de développement. L'écrivain Britannique Oscar Wilde avait raison de dire que « la sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit ». C'est pourquoi, pour parer aux dysfonctionnements et contraintes tant politiques et structurelles, qu'humaines et psychologiques dans les pays africains, il est temps de tenir compte des lourdeurs socioculturelles et socio-technologiques.

Ces pays ont un besoin pressant de développement qui ne peut être satisfait sans disposer d'énergie dont la maîtrise de la production et l'utilisation exigera la mise à contribution de cadres scientifiques et technologiques de hauts niveaux. Il est inconcevable que les Universités et grandes écoles africaines ne forment pas assez d'ingénieurs dans le domaine énergétique après 60 ans d'indépendance. Mais, n'avons-nous pas le choix de suivre plusieurs lièvres à la fois ?

La bonne nouvelle, c'est qu'actuellement, Droit à l'Énergie Afrique se bat quotidiennement pour influencer les pouvoirs publics de prêter une grande attention aux préoccupations énergétiques du moment. Car, l'Afrique doit franchir les obstacles pour ouvrir la voie à la construction des centrales électriques modernes à haut rendement, sûres et fiables. A ce titre, il est fondamental que les Gouvernements de notre Continent aient une vision claire sur l'énergie et puissent l'intégrer en

⁷ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'Informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

bonne place dans leur politique énergétique. La voie de cette politique passe par la prise en compte de la production, de l'électricité urbaine et villageoise, l'industrialisation, et les techniques de productions agricoles capables de promouvoir l'autosuffisance alimentaire du Continent.

Partant de cette conviction et considérant le potentiel énergétique dont disposent ces Etats, on peut dès à présent mettre en place des systèmes technologiques d'exploitation énergétique capables d'accélérer le développement industriel. A l'évidence, dans un contexte de crise sociale, concilier la justice sociale et la transition énergétique est un enjeu majeur prioritaire.

A ce titre, nous avons besoin d'apports extérieurs pour construire davantage et pour avancer vers ce que nous voulons réaliser. Une triste réalité faisant obstacle à la possibilité de réunir l'Antenne Afrique dans une des capitales pour discuter sur les problèmes et les enjeux énergétiques auxquels l'Afrique fait face. Mais dans ce contexte, quel cadre partenarial pouvons-nous envisager avec les entreprises occidentales qui exploitent nos ressources ?

En ce moment, dans beaucoup de pays africains, les problèmes d'énergie se complexifient, de sorte que l'offre énergétique est devenue chaotique et aléatoire. De ce fait, le manque crucial de l'énergie constitue un handicap sérieux à la promotion des activités économiques compromettant toute possibilité de progrès.

C'est pour cette raison qu'en plus des sources d'énergies incluant le pétrole, le gaz naturel, il faut faire une place plus grande à l'installation des centrales géothermiques et solaires que certains Etats africains ont heureusement entamé pour bâtir une stratégie efficace et cohérente autour de leur vision sur l'énergie. Nous restons convaincus qu'en matière d'inclusion énergétique le salut pour les Africains viendrait dans la réalisation des différents chantiers cités plus haut.

Simultanément, il faut, à priori renforcer les capacités de stockage de l'énergie solaire. Or, le seul moyen technologique disponible est l'utilisation des batteries qui se détériorent vite, elles sont lourdes,

⁸ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +2279698255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

polluantes et coûtent chères. Un autre inconvénient lié au fonctionnement de ces accumulateurs est la transformation de leur énergie en courant alternatif avant leur utilisation. Et puis, leurs convertisseurs sont chers et ont, une durée de vie très limitée.

En se basant sur l'évolution du changement des valeurs, l'Antenne Africaine a dégagé des orientations et des perspectives qui pourraient constituer une feuille de route, afin de faire face à la demande énergétique croissante grâce à notre résilience et à notre abnégation. Dès lors, la présente Assemblée Générale est le lieu où il faut aborder la question des outils permettant à l'énergie d'être classée dans les priorités des Nations-Unies pour les motiver à adopter à notre demande une Journée Internationale sur le Droit à l'Energie.

A cet effet, l'Association pense, comme en Chine, au Canada, au Nigeria et au Congo, qu'il va falloir construire de très grands barrages dans les pays africains, car l'hydroélectricité demeure une donnée à prendre en compte en dépit des dommages écologiques et humains élevés qu'elle engendre. En outre, DAE/Afrique subsaharienne, dans ses réflexions soutient que, l'explosion démographique, l'essor des classes moyennes, la croissance économique et le développement de la mobilité en Afrique de l'Ouest sont des facteurs pouvant encore générer une augmentation de la demande énergétique !

C'est pour toutes ces raisons qu'en Afrique, les Gouvernants et le secteur privé doivent comprendre qu'ils sont seuls face à leur destin. Tant qu'ils continueront à penser que la survie des peuples africains dépend des autres et non pas de leur responsabilité, le développement de ce Continent attendra encore des siècles.

Cette prise de conscience des dirigeants passe par l'amélioration des performances des entreprises publiques existantes, une pratique d'une bonne gouvernance, une refondation de l'école, une volonté politique inébranlable, une vraie indépendance économique, une existence d'un cadre panafricain de coopération, mais aussi une politique de souveraineté monétaire.

9 Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

Voilà quelques éléments et pistes de solutions que l'Association DAE/Afrique subsaharienne souhaite partager avec tous les participants de l'Assemblée Générale de Casablanca. Par ailleurs, la CEDEAO, espace sous régional, qui dans un proche avenir pourrait devenir le réservoir énergétique de l'Afrique doit être approchée pour mieux se préparer dans un monde où il faut davantage anticiper, en coopérant plus et mieux ensemble.

Les 15 États membres Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, sont unis dans un désir collectif de réussir l'intégration régionale dans tous les secteurs de l'activité économique ainsi que dans les sphères sociales et culturelles. Avec une population en hausse de plus de 334,6 millions de personnes, les États de la CEDEAO représentent environ un tiers de la population totale de l'Afrique saharienne. C'est la région, qui comprend la plus grande diversité de contextes démographiques et socio-économiques ainsi que des paysages et des cultures différentes. Elle fait malheureusement face à de multiples défis pour remédier au manque d'accès à l'énergie durable.

Le taux d'accès à l'électricité dans cette région est parmi le plus faible de la planète, 42 % de la population et 8 % des résidents ruraux sont desservis par le réseau. La région est confrontée à une vulnérabilité énergétique aigue, à la volatilité des prix du pétrole et au manque de fiabilité des systèmes. Cette pauvreté énergétique et ses conséquences pour les économies nationales et le développement social devraient être le défi prédominant pour l'Afrique.

L'une des mesures concrètes est la mise en place du Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CERECC), le premier centre régional qui met l'accent sur l'utilisation des énergies renouvelables et les technologies d'amélioration du rendement énergétique en Afrique subsaharienne. Il encourage et soutient le développement et la mise en valeur des marchés des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région. Ce centre a

¹⁰ Siège social : Route de Tillabery à 80m de la Centrale électrique Nigelec Goudel Niamey, BP11611 tél. : +22796968255/93917979 Email : coddaeniger@yahoo.fr Journal d'informations Energie Pour Tous Site web : www.coddaeniger.org

établi ses bureaux au Cap-Vert, un pays qui produit la plus grande partie des énergies renouvelables et dont l'objectif le plus ambitieux est de produire 100 % de l'électricité à partir des énergies renouvelables.

A ce titre, il est du devoir des décideurs politiques de nos Etats de prendre à bras le corps le processus du développement économique et social. Les préalables de tout ce processus restent et demeurent le règlement de la situation sécuritaire qui prend de l'ampleur dans le Continent en général, et particulièrement dans les cinq pays du Sahel (Mali, Burkina, Niger, Mauritanie, Tchad), qui souffrent énormément d'un manque de développement en général et celui de l'énergie en particulier.

C'est là, la vision du futur de l'antenne DAE/Afrique subsaharienne pour une maîtrise des problèmes énergétiques croissants dans notre sous-région, définie et adoptée après plusieurs réflexions menées dans le cadre de ses activités.

Avant de clore mon propos, permettez-moi de réaffirmer notre haute reconnaissance aux Amis Marocains, qui dès notre arrivée nous ont rassuré de leur soutien indéfectible et de leur disponibilité totale à nous mettre dans les meilleures conditions de travail.

Voir la contribution de CODDAE pour le financement



Contribution du
CODDAE sur le financ